

Politiques publiques dans la gouvernance au Cameroun : approche sociographique de la personnalisation du pouvoir politique

Claude TROUMBA

Doctorant, Département de Sociologie
Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun
troumbac@gmail.com

Résumé

Dans les régimes dits démocratiques, l'Etat se pose comme entité de premier plan qui préside à la direction du peuple, ce qui implique sa sécurité, sa stabilité, sa cohésion, son progrès. Mais si son rôle régalien est sujet à peu de débats, car constituant une sorte de validation collective (ou majoritaire) des citoyens, un élément majeur surgit et représente finalement une interrogation. Il s'agit de savoir si les individus qui agissent à la tête de cette entité pour l'atteinte de ces objectifs le font vraiment par et pour le pouvoir acquis du peuple ou pour eux-mêmes. Cette question nous conduit ainsi aux politiques publiques en contexte camerounais. Les dirigeants politiques en place, dans leurs démarches et la mise en œuvre de ces politiques pour répondre aux besoins des populations font jaillir une sorte d'avatar, celui qui fait apparaître l'action publique comme une œuvre de bienfaisance de ces autorités à l'égard de leurs citoyens. Ce faisant, la société sera impactée sur sa représentation de la classe politique, qu'elle va parfois considérer comme possesseur des ressources, qu'elle doit solliciter comme des faveurs, recevoir comme de l'aumône, et conditionnées par une preuve de gratitude et d'allégeance. Dans une démarche essentiellement descriptive et analytique du phénomène, cet article vise la mise en lumière des mécanismes de la personnalisation du pouvoir politique au Cameroun à travers les politiques publiques.

Mots-clés : Politique publique, Gouvernance, Personnalisation du pouvoir politique, Cameroun.

Abstract

In so-called democratic regimes, the State stands as a leading entity that presides over the leadership of the people, which implies its security, stability, cohesion, progress. But if its regalian role is subject to little debate, because constituting a kind of collective (or majority) validation of citizens, a major element emerges and finally represents a matter. It is a question of whether the individuals who act at the head of this entity to achieve these objectives really do so by and for the acquired power of the people or for themselves. This question leads us to public policies in Cameroon context. The political leaders in place, in their efforts and the

implementation of these policies to meet the needs of the populations, are springing up a kind of avatar, one that makes public action appear as a charitable work of these authorities towards their citizens. In doing so, society will be affected by its representation of the political class, which it will sometimes consider as possessor of resources, which it must solicit as favors, receive as alms, and conditioned by a proof of gratitude and allegiance. In an essentially descriptive and analytical approach of the phenomenon, this article aims to highlight the mechanisms of the personalization of political power in Cameroon through public policies.

Keywords: Public policy, Governance, Personalization of political power, Cameroon.

Introduction

Pour échapper aux tourments de l'état de nature, les hommes ont pensé l'édification d'une structure capable de juguler les velléités individuelles de domination (Hobbes, 1651). C'est à cette entité supérieure que revient la charge de diriger la collectivité, en assurant une organisation pacifique, fondée sur un ensemble de règles pour le bien-être de tous. Il s'agit d'un *contrat social* (Rousseau, 1762) qui crée un nouvel organisme immatériel dont les membres sont les citoyens, et c'est de cet acte contractuel que l'organisme reçoit son unité, son *moi commun*, sa vie et sa volonté. Dans cette dynamique, depuis la fin des années 1980 et les mutations du constitutionnalisme (Ahadzi-Nonou, 2002, p. 38), l'Afrique présente un nouveau visage (Debbasch, 1999). L'on peut s'apercevoir qu'elle a réussi à dépasser le monolithisme, franchi la fatalité de l'autoritarisme et entrer dans le cercle dit restreint des démocraties, en dépit des résistances à la démocratisation et les infortunes du processus (Holo, 2006, p. 17). Or, nous devons énoncer que le pouvoir politique dont il est question, a pour dépositaire des individus, en général choisis par le peuple, pour mener à bien les institutions. Dans cette logique, ces hommes sont dotés de lourdes responsabilités qu'ils doivent remplir dans le cadre de règles bien définies en l'occurrence des lois. Dans ce sens, les politiques publiques élaborées ou exécutées se font au nom de ces institutions que ces personnes représentent. Toute action publique constitue une forme d'aboutissement d'un processus par lequel le responsable d'un gouvernement ou une collectivité réagit, au nom de ces institutions, à une situation, à une occasion, à un problème ou à

une crise, pour un objectif de stabilité ou de développement. Les politiques publiques sont donc le produit de décisions du gouvernement ou d'autres structures politiques comportant des objectifs, des moyens et des ressources. Par conséquent, le Cameroun, en tant que régime démocratique, rentre de ce cadre de principe. Cependant, nous constatons dans le pays, l'assimilation des institutions politiques aux personnes qui les dirigent à travers l'attribution des actions publiques aux comptes de leur bonté et bienveillance personnelles vis-à-vis de leurs administrés. En effet, des secours portés à une localité sinistrée, une dotation en équipements d'une école ou un établissement hospitalier, entre autres, font très souvent l'objet d'une récupération. Ces actions sont présentées comme œuvres sociales ou don spécial d'un Maire ou du président de la République dans leur « élan de magnanimité ». A cet égard, la présente étude se donne pour objectif d'appréhender les mécanismes d'incorporation des politiques publiques aux œuvres d'altruisme des dirigeants politiques au Cameroun. Aussi, quelle est la quintessence de ces mécanismes ainsi que les répercussions sur les perceptions des citoyens ? Pour répondre à cette préoccupation, il s'impose une démarche descriptive et analytique des faits qui concourent à la construction et au renforcement de l'appropriation de l'action publique par l'élite politique au Cameroun, et par le fait même, à la personnalisation du pouvoir.

1. Approche théorique et conceptuelle

Dans l'optique de rendre optimale l'appréhension de notre sujet, il est crucial de procéder à une mise au point des balises théoriques et de définir les concepts majeurs.

1.1. Théories explicatives

1.1.1. Théorie de l'acteur stratégique de Michel Crozier

L'analyse stratégique est considérée comme une des théories fondamentales en sociologie des organisations. Michel Crozier appréhende le pouvoir sous un angle relationnel, rapport dans lequel chaque acteur essaie de mettre en œuvre ses stratégies pour obtenir de son alter égo ce qu'il n'aurait jamais fait de lui-même. C'est donc une relation dont l'objectif de chaque partie est de prendre l'ascendance

sur l'autre, en usant des « calculs », non dépourvus de rationalité, afin d'atteindre son objectif. Autrement dit, il s'agit pour l'acteur de faire en sorte que les échanges qu'il effectue avec un autre lui soit totalement favorables, et de ce fait, au détriment de l'autre partie (Crozier, 1963, p. 211).

Dans notre travail, nous explorons la notion de stratégie de la confusion des actions posées par la classe dirigeante. Nous partons du postulat que les acteurs politiques au Cameroun, en particulier ceux qui sont au pouvoir, ont souvent une propension à masquer leurs véritables desseins afin de conserver une marge de manœuvre sur le peuple pour le manipuler. Cela s'exprime notamment par la présentation de l'action gouvernementale comme une œuvre personnelle de l'autorité agissante, s'accompagnant d'un mécanisme de persuasion des citoyens bénéficiaires. Cette théorie nous permet par ricochet de montrer la stratégie politique des dirigeants à faire de l'action publique une forme d'action philanthropique dont ils sont les auteurs.

1.1.2. Théorie de la manipulation de l'opinion publique

Selon Edward Bernays, le peuple ne devrait pas être considéré comme le détenteur réel du pouvoir, mais plutôt comme un détenteur illusoire du pouvoir, grâce à une sorte de mirage juridique. L'auteur appréhende l'opinion publique comme une contrainte pour les dirigeants, et une source d'instabilité. Aussi, voit-il la manipulation de cette opinion publique comme un exutoire. Pour lui, la manipulation de l'opinion publique assure la liberté d'action à la classe politique tout en accordant aux citoyens le sentiment de pouvoir et de liberté. A cet égard, Bernays (2007, p. 31) pense que :

« La manipulation consciente, intelligente, des opinions et des habitudes organisées des masses joue un rôle important dans une société démocratique. Ceux qui manipulent ce mécanisme social imperceptible forment un gouvernement invisible qui dirige véritablement le pays. [...] Ce sont eux qui tirent les ficelles : ils contrôlent l'opinion publique, exploitent les vieilles forces sociales existantes, inventent d'autres façons de relier le monde et de le guider ».

A travers cette théorie, nous entendons examiner comment les dirigeants politiques au Cameroun influencent l'opinion publique,

dans la mise en œuvre des politiques publiques, notamment à travers les médias publics. Il s'agit de mettre en évidence la stratégie de la classe dirigeante qui consiste à mettre sur le propre compte personnel la réalisation des programmes et projets au bénéfice des populations. Et de ce fait, ces dirigeants visent à façonner les représentations des citoyens.

1.1.3. Théorie des représentations sociales

Une représentation sociale peut être définie comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1994, p. 36). Selon Pierre Moscovici (1969, p. 7), une représentation sociale comprend une attitude (positionnement positif ou négatif), des informations (connaissances sur l'objet de la représentation) et un champ de représentation (structure de la représentation). A ces composantes s'ajoutent les processus d'objectivation et d'ancrage qui sont cruciaux pour intelligibiliser la construction et le développement des représentations sociales.

Ainsi, la pertinence de la théorie des représentations sociales dans notre étude repose sur l'objectivation des actions des dirigeants politiques au Cameroun par la population et l'ancrage profond de cette considération collective. Ceci nous permet d'explorer comment les citoyens élaborent et intériorise une perception collective relative à leurs dirigeants, en tenant compte de l'influence de la propagande diffusée par l'État et ses émanations. En outre, il est possible de mettre en relief les attitudes de ces citoyens à l'égard de leurs dirigeants, en identifiant les orientations générales qui en résultent.

1.2. Définition des concepts

1.2.1. Politique publique

Nous pouvons considérer les politiques publiques comme les « interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire » (Thoenig, 2014). Par ailleurs, d'autres auteurs perçoivent une politique publique sous le prisme d'un document élaboré par les acteurs gouvernementaux pour présenter leur vision

d'un enjeu susceptible d'une action publique. Elle implique ainsi les dimensions légales, techniques et opérationnelles d'une intervention étatique ou non gouvernementale, mais sous son accord dans une certaine mesure (Turgeon et Savard, 2012).

En somme, les politiques publiques apparaissent comme des actions spécifiques interreliées et officielles, annoncées ou entreprises à un moment donné par une autorité étatique légitime, au niveau local, national voire international et orientées vers la résolution d'une préoccupation publique.

1.2.2. Gouvernance

L'État moderne tire sa légitimité de la souveraineté du peuple, qui est considéré comme la source ultime du pouvoir politique. Ainsi, les décisions prises par l'État sont censées refléter cette volonté générale et servir l'intérêt commun de manière rationnelle. Cette considération conduit ainsi au concept de la gouvernance, qui peut être vue comme l'ensemble des mécanismes qui régulent les relations de pouvoir et d'autorité au sein d'une société. Elle se réfère généralement aux mécanismes, processus et institutions à travers lesquels les individus et les groupes exercent le pouvoir et prennent des décisions dans une société donnée (Fukuyama, 2013). Il convient par ailleurs de préciser que notre définition se veut exclusivement descriptive et non normative. Aussi, non entendons la gouvernance dans notre étude comme la gestion des affaires publiques par les acteurs gouvernementaux et autres partenaires investis d'une autorité (Caillot, 1993).

1.2.3. Personnalisation du Pouvoir politique

Afin d'appréhender ces concepts ensemble, il est impératif de les définir séparément.

D'une part, la personnalisation peut se définir comme l'attribution d'une forme personnelle à un objet, une idée. Or, le concept de personnalisation en politique traduit à un ensemble de phénomènes placés à différents niveaux d'analyse. Au niveau agrégé, c'est-à-dire dans le système politique, le phénomène de personnalisation renvoie à une propriété structurelle des démocraties contemporaines, où tout s'articule en vue de transformer la vie politique et passer d'une confrontation de nature idéologique à une

compétition entre individus, il s'agit d'une volonté de prééminence des acteurs politiques sur les institutions qu'ils dirigent et qui leur confèrent l'autorité légitime d'action (Mény et Surel, 2000). Pour Debbash et Daudet (1981), c'est un « phénomène affectant l'exercice du pouvoir et se traduisant soit par la mise en vedette et la prééminence des personnalités assumant les fonctions gouvernementales [...], soit par l'identification de l'individu au pouvoir qu'il détient ».

D'autre part, le pouvoir politique peut se rapporter au fonctionnement du milieu décisionnel central ou périphérique (décentralisé) incluant la classe politique, l'élite administrative et bureaucratique. Il importe ainsi de décliner ses spécificités.

D'abord, le pouvoir politique implique une reconnaissance, c'est-à-dire qu'il faut que la société reconnaisse un environnement propre au politique, ce qui traduit la contingence de ce pouvoir. Autrement dit, si le rapport de pouvoir entre dirigeants et gouvernés est vécu comme naturel, il n'est pas politique (Roux et Savarese, 2017). Ensuite, le pouvoir politique revêt une dimension symbolique, ce qui le rend irréductible à un simple aspect fonctionnel (Sintomer, 2013). Puis, il implique de la permanence, ce qui traduit qu'il doit survivre à ses dépositaires, car il est supposé être impersonnel (Machiavel, 1980, p. 65). Enfin, le pouvoir politique est un fait collectif, car il prend forme au sein d'un groupe humain, qui l'autorise, le légitime, le consolide ou le conteste (Arendt, 1983, p. 260).

Dès lors, la personnalisation du pouvoir politique peut être entendue comme une forme d'appropriation personnelle par les dirigeants politiques de l'autorité légitime dont ils sont dépositaires en qualité de responsables des institutions étatiques. Il s'agit donc des responsabilités qui leur ont été assignées directement ou indirectement par les citoyens. Dans notre travail, cette personnalisation mise en évidence consiste pour les dirigeants au pouvoir, à s'attribuer l'action publique en la présentant comme œuvre de bienfaisance, autrement dit, un don offert à la population plutôt qu'un acte de responsabilité. De ce fait, cette personnalisation est intimement liée à la confusion entre le privé et le public dans la gestion des affaires publiques par les gouvernants.

2. Cadre méthodologique

2.1. Méthode de l'étude

Notre démarche est qualitative, car elle vise à décrire et à analyser à la lumière des faits concrets, les mécanismes de personnalisation du pouvoir politique par les dirigeants au Cameroun. C'est à cette fin que nous avons adopté l'observation empirique des réalités du phénomène à travers la sociographie.

2.2. Techniques de collecte des données

Dans le cadre de notre étude, nous avons eu recours aux entretiens semi-directifs, à l'observation, et, à la recherche documentaire.

2.3. Méthode d'analyse et d'interprétation des données

La méthode adoptée est l'Analyse de contenu, qui nous permet à l'issue du recueil des données qualitatives, d'établir une grille d'analyse et de les examiner. Ceci optimise le processus de reddition et d'interprétation de ce qu'ont affirmé les interviewés de la façon la plus objective et la plus fiable possible (Bardin, 1977, p. 21).

3. Logique néo-patrimoniale comme facteur explicatif de l'assimilation de l'action publique aux œuvres d'altruisme des dirigeants

Les politiques publiques au Cameroun peuvent s'inscrire dans une perspective néo-patrimonialiste, dans la mesure où, le mécanisme de considération de l'action gouvernementale comme une faveur à la population s'inscrit au point de jonction avec une logique d'indistinction entre le bien public et ressources personnelles des dirigeants. Il est donc essentiel de cerner la notion de néo-patrimonialisme afin de mieux saisir le lien avec l'action publique dans la gouvernance camerounaise.

3.1. Ce qu'est le néo-patrimonialisme

Il est impératif d'aborder le concept sans son préfixe « néo » dans le but de mieux situer la notion. En effet, Weber appréhende le

patrimonialisme comme un type de domination traditionnelle où les domaines public et privé sont confondus. Dans ce système, le chef exerce un pouvoir personnel en s'appuyant sur des normes traditionnelles. C'est donc une domination patriarcale dépassant les limites de la parenté (Weber, 1971, p. 431). A cet égard, l'État patrimonial se rapporte à l'espace dans lequel le chef organise son pouvoir politique de la même manière qu'il exerce son autorité au sein de sa sphère domestique (Mescheriakoff, 1987). Par conséquent, dans la mesure où le Cameroun est un « Etat moderne », fonctionnant avec des institutions dont les responsables sont issus soit des urnes, soit assignés à ces institutions à travers des démarches propres au fonctionnement du système démocratique, nous parlons de néo-patrimonialisme. Autrement dit, il s'agit d'une pratique d'indistinction entre la fonction et le titulaire de la fonction dans la gouvernance, tout en s'inscrivant dans une logique de l'Etat moderne (Médard, 1992, p. 332). De ce fait, le dirigeant dépositaire du pouvoir transforme le monopole de l'Etat en source d'opportunités pour lui et ses proches, ce qui lui permet de muer ses actions en œuvres personnelles à l'égard des citoyens (Médard, 1977, p. 39). Dans ce sens, les politiques publiques sont présentées comme des dons aux populations, qui doivent amener ces dernières à exprimer notamment une forme de reconnaissance à l'endroit de l'élite politique.

3.2. Caractéristiques de la pratique néo-patrimoniale

Dans le système néo-patrimonial, la personnalisation des rapports politiques et administratifs imprègne l'ensemble de l'appareil d'État, du sommet à la base. Ceux qui disposent d'une once d'autorité se l'approprient et l'utilisent telle leur propriété. A tous les niveaux, par des canaux partisans, ethniques, régionalistes ou autres, la logique du patronage et du clientélisme peut être marquante. Ainsi, le fonctionnement des institutions publiques, quelle que soit leur origine, est subverti par l'interaction des relations personnelles. Le dirigeant au sommet peut parfois s'évertuer à annihiler les luttes de factions, ou en les écartant vers la périphérie et de faire en sorte que ces chocs lui soient bénéfiques (Médard, 1992, p. 339). Dans cette perspective, le pouvoir du dirigeant politique, notamment du Maire ou du Président rime avec des moyens illimités, entraînant la confusion entre ses moyens personnels et ceux mis à sa disposition dans l'exercice de ses

fonctions. Les actions des élites au pouvoir vont alors moins constituer un exercice de responsabilité que des donations accordées aux populations. Au Cameroun, ce que le président fait en termes de mise en œuvre des politiques publiques, notamment d'intervention directe (secours aux sinistrés, par exemple), ne font pas office de ressources publiques, les discours font écho de « dons », des « cadeaux » à ses concitoyens. En général, la formule consacrée est : « les dons du président » ou les « dons du maire ».

Par ailleurs, nous pouvons étayer notre réflexion par quelques illustrations. Il s'agit de quelques milliers d'ordinateurs portables achetés en Chine au bénéfice des étudiants camerounais en 2016, baptisés « don spécial président » de la République (Ibrahima Bayo, 2017) ; ou encore de 100 millions de FCFA accordés aux sinistrés dans la région de l'Est en 2012, (*Le Temps des Réalisations*, Bulletin n°5, 2012) ; ainsi que plus d'un milliard de FCFA pour les victimes de terrorisme dans l'Extrême-Nord, (*Cameroon Tribune*, 25 avril 2016). Ce sont entre autres exemples du système de confusion entre action publique (l'Etat en action) et autorité habilitée pour cette action. Ceci est de nature à personnaliser les réalisations de l'appareil d'Etat, alors que le dirigeant est dans ce cas dans l'accomplissement des devoirs qui lui incombent. Pour mener à bien cette stratégie d'attribution personnelle des politiques publiques, l'ordre politique fait appel à la propagande dont il importe d'examiner le déploiement.

4. La propagande comme principale stratégie du pouvoir politique en place

La manipulation de l'opinion publique est au cœur de la stratégie de l'élite au pouvoir, sa mise en œuvre repose sur les discours rimant avec le culte de la personnalité.

4.1. Discours de l'élite au pouvoir et apport des médias dans la construction du mythe du « don » des gouvernants aux gouvernés

Dans les Etats démocratiques, nous pouvons constater le rôle crucial des médias dans le façonnement de l'opinion. A ce titre, Murray Edelman (1977) souligne l'apport de ces organes dans la promotion des intérêts des élites politiques et économiques, en vue d'impacter sur les représentations des citoyens. En utilisant un langage

spécifique, les dirigeants politiques cherchent à établir une connexion émotionnelle avec les citoyens et à créer une image auréolée d'eux-mêmes en tant bienfaiteurs engagés et soucieux du bien-être de la population. Ils utilisent des discours axés sur l'identification personnelle, en mettant l'accent sur leur rôle à titre personnel dans la mise en œuvre des politiques publiques. Cela contribue à créer ou à renforcer leur légitimité et à accroître leur popularité. Dans ce cadre, la chaîne de télévision publique s'évertue à chaque opportunité pour jouer son rôle : « ce don présidentiel vient conforter une fois de plus l'immense sollicitude du président de la République son Excellence Paul Biya, envers la région du Nord et généralement le septentrion [...]. La population en liesse n'a pas manqué l'occasion pour exprimer sa profonde gratitude à l'égard du Chef de l'Etat » (Reportage au Journal sur la *Crtv* lors de l'inauguration de l'Hôpital Général de Garoua, le 18 Octobre 2022).

En outre, les dirigeants politiques camerounais sont représentés parfois comme bailleurs de fonds, lors de cérémonies d'inauguration d'ouvrages ou de remise de matériels d'assistance aux populations touchées par des catastrophes naturelles ou des actes terroristes. Ainsi, lors de ces événements, les autorités gouvernementales, à l'instar des ministres, présentent ces actions comme des œuvres philanthropiques du président de la République. Nous pouvons à cet égard indexer les propos du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, mandaté par le président de la République en 2016 pour soutenir les victimes de terrorisme dans la région de l'Extrême-Nord :

« Nous avons remis le don spécial alimentaire du chef de l'Etat aux élèves déplacés ; nous avons également remis le don du Chef de l'Etat aux réfugiés du camp de MINAWAO dans l'arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga. Nous avons remis aux autorités administratives, le don spécial en termes d'aliments. [...] Nous créons des conditions pour que le don spécial du Chef de l'Etat trouve sa portée pratique, permettant, à la faveur de la tendance positive en matière sécuritaire, que les populations se reprennent en main pendant qu'elles continuent à bénéficier du soutien du chef de l'Etat » (*Cameroon Tribune*, 25 Avril 2016).

Pendant, cette approche est loin d'être désintéressée de la part de ces hauts responsables, par ces mots, ils cherchent aussi à consolider leur position de privilèges, qu'ils ne peuvent pas maintenir

longtemps sans contrepartie à l'endroit de celui qui leur a accordé cette zone de confort. En d'autres termes, les ministres font leur « travail » en valorisant l'action du président comme étant le pourvoyeur des sources de financement. S'ils agissaient différemment, ils s'exposeraient au risque de perdre leur situation de confort au sein de l'élite gouvernementale, avec tout ce que cela implique en termes de ressources et de pouvoir (entretien accordé sous anonymat au Ministère de l'Administration Territoriale, le 14 mars 2023).

4.2. Du culte de la personnalité au « statomorphisme »

Le culte de la personnalité relève d'un ensemble de pratiques de louanges à l'égard des dirigeants, notamment le chef de l'Etat qui fait le plus objet de ce phénomène au Cameroun. De ce fait, il s'agit d'un faisceau de dithyrambes, voire de déification à l'endroit des hauts responsables politiques, en vue de les placer sur un piédestal, et de les présenter comme des êtres hors normes qui œuvrent pour l'intérêt général de la nation. A cet égard, Vincent Martigny (2019, p. 15) pense que « dans nos démocraties, le siège du pouvoir n'est pas un lieu vide, mais un trône hyperincarné par celui ou celle qui l'occupe. [...] Au-delà de la seule personnalisation de leur pouvoir, il est considéré comme allant de soi que le marqueur de leur réussite ou de leur échec tient de nos jours plus à ce qu'ils sont qu'à ce qu'ils font ».

Par conséquent, le but ultime visé est de rappeler au peuple de la nécessité absolue de soutenir ces dirigeants en les maintenant au pouvoir, l'une des conditions pour pouvoir bénéficier de leurs actions bienveillantes. Le culte de la personnalité se pose donc comme un instrument d'hégémonie qui permet à l'élite politique aux affaires de consolider leur autorité et leur aura auprès de la société.

Par ailleurs, il s'est créé une forme de point de confluence entre l'impératif du maintien au pouvoir et la stabilité, qui est alors présenté comme la clé de voûte du développement (Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, 2023). Nous pouvons noter ainsi la construction d'une image idéalisée et héroïque du dirigeant qui est au-dessus, et, parfois, synonyme de la loi, de l'État et du pays. Le destin de la nation devient consubstantiel à celui du dirigeant érigé en être suprême, possesseur de toutes les ressources et dépositaire de l'omniscience : « la religion présidentielle a son clergé, ses rites et croyances, ses sacrements et sa doctrine. L'ordination ministérielle

constitue un moment clé du prosélytisme politique. L'évangile du « merci présidentiel » est le commencement et la fin de tout discours officiel. Cette adoration et cette religiosité font du président un mi-homme mi-dieu » (Heungoup , 2011, p. 44).

Dès lors, nous pouvons considérer que l'aboutissement de ces cultes de la personnalité résulte en termes de « statomorphisme », également connu sous la terminologie d'« anthropomorphisme étatique », qui est une propension à fusionner l'Etat et le président de la République au profit de ce dernier (Heungoup , 2011, p. 47). Plus encore, pouvons-nous parler d'une tendance à « l'effacement-institution au profit de l'Etat-personne » (Guibaï Gatama, Journaliste et leader d'opinion, entretien accordé le 14 mars 2023). Dans cette perspective, nous pouvons rappeler le glissement de terrain survenu à Yaoundé en octobre 2023, circonstance dans laquelle l'intervention de l'Etat a été présentée comme élan de solidarité individuelle du gouvernant : « le couple présidentiel est au chevet des sinistrés de Mbankolo [...]. La distribution des dons de Paul et Chantal Biya se poursuit jusqu'à ce jour sous la supervision de la Directrice de la Protection Civile... » (Reportage au journal de 20h30 sur la *Crtv*, le 11 Octobre 2023).

Ce discours peut trahir une volonté de sabotage ou de subordination de l'Etat au profit de celui qui le représente, et donc qui est supposé agir en son nom à titre impersonnel. Et si les gouvernants s'évertuent à s'ériger en bienfaiteurs pour leurs citoyens, il est attendu de ces derniers en retour l'expression de reconnaissance. Par ailleurs, il importe de noter que ce statomorphisme suscite des interrogations au sein même de l'arène politique camerounaise, à l'instar de certains partis de l'opposition. C'est le cas qui s'est produit dans le *Social Democratic Front* (SDF), dont un député s'est livré à une série de questions au Ministre de l'Administration Territoriale :

« Depuis la survenue du Covid-19, à chaque fois que vous effectuez des sorties, vous remettez des présents à certaines populations en indiquant en mondovision qu'il s'agit des dons du président de la République. Selon le dictionnaire Le petit Robert, faire don de quelque chose à quelqu'un, c'est l'action d'abandonner gratuitement à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose. Doit-on

comprendre que le président de la République décaisse de ses deniers personnels pour effectuer tous ces dons ?¹ ».

Une question à laquelle le membre du gouvernement s'est évertué à apporter une réponse en ces termes : « quand il y a sinistre ou catastrophe, des inondations ou des éboulements, nous [Ministère de l'Administration Territoriale] faisons un rapport de circonstance que nous adressons au président de la République. [Ce dernier] en tant que père de la nation, je dis bien père de la nation, met à disposition ce qu'on appelle une dotation présidentielle ». Dès lors, s'il s'agit d'une dotation présidentielle, il nous paraît difficile de parler en même temps de « don » sans faire apparaître une forme d'argutie.

5. La posture des citoyens aux allures de gratitude à l'égard de la « bienveillance » du politique

En montrant comment s'opère le mécanisme de façonnement du dirigeant donateur doté d'une dimension altruiste vis-à-vis de la population, nous devons mettre en relief l'allure paternaliste de la classe politique dans la gouvernance au Cameroun, avec pour principale incidence l'expression de reconnaissance, notamment à travers les motions de remerciement.

5.1. Pratiques paternalistes dans l'ordre politique

Le paternalisme politique au Cameroun s'exprime en termes d'attitude de l'élite politique, à la fois sous le prisme de la bienveillance prétendue, et surtout de la faveur faite aux citoyens dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. Celles-ci font donc office d'actions de générosité et non de droit pour les bénéficiaires que sont les individus, le corps social (Donegani, 2011).

Ainsi, en s'accommodant à considérer les politiques publiques telles des actions humanitaires, la population se livre parfois à de pratiques de doléances aux autorités centrales ou de mémorandums auprès des hauts responsables gouvernementaux. Il est devenu de coutume d'adresser une lettre ouverte ou une pétition à un ministre ou au président de la République, appelant à son aide, à sa commisération.

¹ Question posée par le parlementaire Jean-Michel Nintcheu au ministre, lors de la séance plénière à l'Assemblée Nationale, le 4 décembre 2022.

Ces correspondances riment souvent avec des supplications, exprimant un désespoir et un vœu de la part de groupes sociaux. Généralement, elles sont liées aux recrutements dans la fonction publique ou encore au sein des entreprises parapubliques. Les individus ou les groupes qui les adressent espèrent obtenir des faveurs ou des avantages dans les processus de sélection. Mais il s'agit également des services sociaux et d'infrastructures, car les citoyens semblent percevoir les actions publiques comme actes de générosité et considèrent qu'ils doivent implorer la sensibilité des autorités pour en bénéficier. Dans ce sens, nous pouvons parfois lire des textes de pétitionnaires d'un groupe, d'une localité, ou d'un collectif quelconque : « nous en appelons à la magnanimité habituelle du Président de la République, Son Excellence Paul Biya, pour que sous Sa Très Haute Sagesse, ... ²».

Dans cette logique, les groupes sociaux se trouvent souvent dans l'impératif de demander des services comme s'ils étaient des faveurs personnelles accordées par les dirigeants politiques, plutôt que des droits fondamentaux auxquels ils peuvent prétendre en tant que citoyens. Cela crée un environnement propice à la corruption et à l'abus de pouvoir, où les services essentiels sont parfois distribués de manière arbitraire et discriminatoire. En effet, certains dirigeants politiques peuvent parfois présenter la réalisation d'infrastructures comme une faveur accordée aux citoyens plutôt que comme un droit fondamental. Cela peut donc être perçu comme une approche paternaliste, où les dirigeants politiques considèrent qu'ils sont les seuls à décider des priorités en matière de développement et qu'ils exercent leur pouvoir discrétionnaire pour accorder des projets d'infrastructures selon leur propre jugement. Par ailleurs, il faut noter que les dirigeants politiques ont souvent adopté une approche de communication descendante, où les politiques sont annoncées sans consultation ou débat publics. Cela limite la participation citoyenne et peut donner l'impression que les dirigeants politiques considèrent les citoyens comme des sujets plutôt que comme des partenaires. Autrement dit, la culture politique dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne fait état d'une propension de leurs dirigeants à faire

² Lettre ouverte d'un groupe des titulaires de Doctorat non retenus à l'issue de la première vague du recrutement spécial dans les Universités publiques en 2019.

croire aux citoyens que les politiques publiques sont des « cadeaux » de leur part, alors qu'en réalité, il s'agit de leur devoir et de leur responsabilité envers la population.

En outre, ces dirigeants politiques ont tendance à considérer les actions publiques comme un moyen de distribuer des faveurs et des privilèges à ceux qui leur sont fidèles, plutôt que comme un outil pour améliorer la vie des citoyens dans leur ensemble. Cette approche peut contribuer ainsi à la perpétuation des inégalités et de la pauvreté. Cette mentalité paternaliste a des conséquences néfastes sur la participation citoyenne et l'engagement politique. Les citoyens peuvent être découragés de s'impliquer dans les processus de prise de décision, car ils peuvent se sentir souvent exclus et marginalisés. L'élite politique utilise ses pouvoirs pour contrôler l'information et étouffer les voix dissidentes, ce qui limite la liberté d'expression et la capacité des citoyens à exprimer leurs préoccupations et leurs besoins en termes de droit légitime.

Par conséquent, il résulte que les citoyens sont généralement contraints de se tourner vers les politiques pour se lamenter afin d'obtenir quasiment tous les services de base tels que l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable, plutôt que de pouvoir les revendiquer en tant que droits fondamentaux. Cette dépendance renforce le pouvoir de la classe dirigeante et la rend moins responsable de ses actions. C'est dans ce sens que le sociologue Henri Brice Afane parle de « logique de dépendance et d'infantilisation des citoyens » (entretien accordé le 24 mars 2023). Dans le même sillage, Cyprien Awono (2011, p. 78), souligne que :

« La récurrence des concepts telles que la « magnanimité », « la sollicitude constante » dans la rhétorique officielle qui y est consacrée s'insère dans un registre qui construit l'image d'un [dirigeant] puisant dans ses ressources propres pour pallier la faim, les épidémies, promouvoir le bien-être des populations rurales, nécessiteuses urbaines, etc. Or, tel n'est pas le cas. En veillant à ce que le nom de son chef soit en permanence associé aux projets et réalisations concernant ce qu'on pourrait appeler le développement d'une région, le pouvoir procède à une appropriation du revenu national pour ensuite l'utiliser à des fins d'assujettissement et assurer par le fait même son contrôle des populations ».

Une fois une telle atmosphère instaurée, l'ordre politique peut-il ensuite s'attendre à des résultats escomptés, quand viendra l'heure pour le peuple de s'exprimer.

5.2. *La logique des motions de soutien et de remerciement*

Les motions de soutien et de remerciement en politique se présentent comme résolutions adoptées par des institutions politiques, des groupes sociaux ou politiques pour exprimer leur reconnaissance envers une personnalité ou un groupe de personnes pour leur contribution ou leur engagement dans un domaine spécifique. Cette contribution repose donc sur une considération purement subjective, car relevant du jugement des auteurs de ces motions. Elles peuvent parfois être présentées au sein de l'Assemblée nationale, du Sénat, des conseils municipaux ou d'autres organes politiques. De ce fait, elles sont généralement utilisées pour honorer des personnalités politiques, des membres de la société civile, des organisations ou des citoyens qui ont, selon les signataires, apporté une contribution significative au développement du pays, à la promotion des droits de l'homme, à l'amélioration des conditions de vie des populations, ou à d'autres réalisations remarquables. Ces motions peuvent être accompagnées d'un discours officiel, dans lequel les réalisations et les mérites de la personne ou du groupe de personnes sont soulignés. Elles peuvent également être accompagnées de récompenses symboliques, telles que des médailles, des certificats ou des trophées.

Ainsi, leur pratique au Cameroun nous interpelle particulièrement, dans la mesure où nous nous intéressons, non pas aux motions organisées par des militants politiques pour exprimer leur attachement à leurs leaders dans le cadre des meetings politiques, mais à celles organisées pour exprimer leur gratitude aux dirigeants politiques pour les actions publiques posées. A cet égard, certains analystes politiques considèrent que « les motions de soutien et de remerciement sont des actions collectives communautaristes, [et qu'] elles ont pour fonction essentielle d'indiquer le soutien que les groupes sociaux apportent aux autorités qui contrôlent le pouvoir central. Elles apparaissent comme un rite d'obéissance, de conformité ou de conformisme à l'ordre établi » (Owona Nguini, politologue, cité par Hoyom Taiwé, 2016, p. 82). Dès lors que la mise en œuvre des politiques publiques constitue des actes de responsabilité de tout

dirigeant, la dimension de l'expression de gratitude et de fidélité que revêtent les motions de soutien et de remerciement au Cameroun implique *ipso facto* un lien avec la personnalisation du pouvoir. C'est donc la résultante d'une formation collective de l'ordre politique qui conduit le peuple à considérer que le service public de l'Etat est l'expression de la générosité des dirigeants. Dans cette perspective, les motions de soutien et de remerciement sont adressées pour l'essentiel au chef de l'Etat, elles sont observables à la faveur de nombreuses circonstances, notamment les nominations d'individus aux postes gouvernementaux, la création de grandes écoles ou la réalisation d'infrastructures dans une localité donnée. Nous constatons que l'essentiel des actes de nomination aux fonctions de responsabilité s'accompagne des marches de remerciements qui s'achèvent par des motions de soutien et de déférence adressées au « bienfaiteur » qui a porté son dévolu sur « le fils ou la fille de la région, du département, du village », etc. En guise d'illustration, nous avons une motion de remerciement et de soutien baptisée « marche patriotique », organisée dans la ville de Ngaoundéré dont voici la quintessence (Mazda, 2022) : « Les jeunes patriotes et républicains de la Vina dans la région de l'Adamaoua ne sont pas restés insensibles aux récents actes du chef de l'Etat. [...] Plus de 500 jeunes ont battu le pavé pour clamer leur attachement au président de la République. Avec des messages spécifiques, ils ont exprimé à leur manière leur engagement aux valeurs républicaines. On pouvait lire sur des pancartes : " Merci pour le bitumage de la route Gada-Mabanga, merci pour le bitumage de l'axe Central Sonel et celui de l'axe champ de prière". Des messages de remerciement à l'endroit du président de la République Paul Biya pour avoir écouté les cris des enseignants, en mettant en place des mesures pour résoudre leurs problèmes. Dans cette foule des "jeunes patriotes", on a retrouvé des commerçants, des étudiants, des ménagères, des enseignants, des moto-taximen, des bouchers, entre autres. Pour joindre la parole aux actes, une motion de soutien a été lue et confiée au préfet de la Vina afin qu'il la transmette au chef de l'Etat ».

Par ailleurs, il importe de souligner que cette pratique n'est pas l'exclusivité d'une catégorie sociale ou d'un domaine socioprofessionnel défini, il s'agit d'une réalité diffuse dans l'ensemble de la société camerounaise, et à ce titre, le champ

universitaire, le domaine des entreprises, entre autres, s'inscrivent dans une vision analogue. Nous pouvons ainsi lire : « les universitaires, étudiants et chefs d'entreprises expriment leur "gratitude à son excellence Monsieur Paul Biya, président de la République du Cameroun, chef de l'Etat, pour avoir suscité et permis la mise en place d'une synergie entre le monde socio-professionnel et les universités, dans le but de faciliter l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur pour un Cameroun émergent à l'horizon 2035"» (*Cameroon Tribune*, 18 août 2010). Dans cette lignée, en 2022, la communauté universitaire a organisé une marche de remerciement au président de la République suite à la création de deux nouvelles universités publiques au Cameroun.

Figure 1 : Marche de remerciement au chef de l'Etat



Source : Page Facebook du Ministère de l'Enseignement Supérieur, consultée le 20 juillet 2022.

Tout comme des banderoles sont souvent déployés dans des carrefours. Cela a été le cas à Ngoundéré suite à la nomination au poste de recteur d'université d'un ressortissant de la région de l'Adamaoua.

Figure 2 : Banderole de remerciement au chef de l'Etat



Source : photographie prise par l'auteur à Ngaoundéré, le 7 septembre 2023.

Nous pouvons traduire le message sur la banderole : « Les militants et sympathisants du RDPC de l'Adamaoua disent merci au président de la République chef de l'Etat pour la nomination d'un de leurs fils comme recteur d'université » (notre traduction).

Toutefois, nous risquons de nous corseter dans une vision simpliste en lisant exclusivement ces pratiques sous ce prisme. En effet, dans un système où le dirigeant est vu comme le possesseur des ressources, et donc pourvoyeur d'ascension sociale des individus, les motions de remerciement peuvent aussi exprimer la stratégie des acteurs individuels ambitieux en quête de privilèges. Les personnalités motivées par le désir d'avoir une place autour de la table du pouvoir, ou voulant consolider leur position trouvent ainsi fructueux et opérant d'organiser des manifestations en utilisant les populations malléables afin d'attirer les bonnes grâces du haut dirigeant. Autrement dit, ces motions de remerciement sont souvent formulées par des groupes ou des individus qui ont des intérêts particuliers à défendre, tels que des élites politiques, économiques ou religieuses. Elles peuvent donc être

perçues comme étant motivées par des intérêts personnels plutôt que par l'intérêt général de la population. A cet égard, le sociologue Henri Brice Afane (entretien accordé le 24 mars 2023) fait une analyse en ces termes :

« Ce phénomène est la conséquence logique du paternalisme et participe de la construction des clientèles politiques. Quand le politique "donne" via l'élite, il faut bien que le sommet ait l'impression que "tout se passe" bien à la base. Dans notre contexte, les formes les plus expressives de cette "reconnaissance" des "bienfaits" du sommet par les citoyens, via une élite en quête de positionnement, revêt justement les aspects des motions de soutien et de remerciements. Elles s'inscrivent à la fois dans des stratégies de positionnement d'acteurs politiques aux niveaux local, régional et central, et de reproduction du régime en place ».

Ceci étant, le phénomène soulève des interrogations au sein de la société elle-même, quant à sa pertinence et sa légitimité. Dans certaines régions comme l'Adamaoua, certains jeunes jugent que ces motions sont essentiellement guidées par l'égoïsme des élites à la recherche de satisfaction de leurs intérêts personnels aux dépens du développement de la région. Ils pensent que la plupart des participants ont été inféodés par ces élites en échange de l'argent, pour donner l'impression à la haute autorité politique que la population lui voue un soutien indéfectible. La situation dans la région est alarmante, considèrent-ils, les routes sont impraticables, même les chefs-lieux de Département ne sont pas reliés par des voies asphaltées. A cela s'ajoutent une insuffisance d'infrastructures scolaires et hospitalières, ainsi qu'une absence d'énergie électrique. Tous ces problèmes sont ignorés par les élites, qui semblent, selon eux, se comporter comme des étrangers dans leur propre terroir (Ndoumbé, 2019). De ce fait, l'organisation de ces caravanes de remerciements semble être appréhendée comme une manière de légitimer et de cautionner le déficit de gouvernance. Ainsi, ils pensent que les élites sont prêtes à fermer les yeux sur les problèmes qui minent la région, en remerciant l'inaction, l'oubli et la mauvaise gestion des ressources dans le dessein de conforter leur place dans la haute sphère. En somme, « les motions de soutien sont des pratiques qu'on ne voit qu'en Afrique. Elles sont émises pour abrutir le chef de l'Etat, elles n'apportent rien, le chef de l'Etat n'en a pas besoin. Mais on se fend à des appels du peuple, à des

motions de soutien et de remerciement, pas forcément par amour, c'est une stratégie de positionnement de ceux qui veulent en tirer profit » (Hoyom Taiwé, 2016, p. 91).

De plus, ces motions de remerciement peuvent être perçues comme une forme de censure ou d'autocensure, où les voix critiques sont réduites au silence. Elles peuvent décourager les citoyens à exprimer leurs opinions et à remettre en question les actions du gouvernement, ce qui est pourtant essentiel dans une démocratie. Mais au-delà, elles peuvent traduire une forme d'ignorance, cultivée et consolidée, non sans l'apport de l'ordre politique. Une méconnaissance qui semble être érigée en quasi norme qui fait que toute promotion au sein de l'appareil d'Etat est définie par l'imaginaire collectif comme une invitation au banquet impliquant la frénésie dans la famille du promu et dans sa communauté d'origine. A cet égard, nous pouvons considérer que l'intéressé n'est peut-être pas porté à cette responsabilité sur la base du mérite, mais parce qu'il aurait bénéficié d'une faveur : « Je ne comprends plus rien dans notre pays. C'est comme si celui qui a été nommé ne méritait pas ce poste. Est-ce que le président de la République a besoin de tout cela ? C'est ce genre de pensée qui fait que les gens volent, ne rendent pas de compte à la base parce qu'ils ont été désignés par le père de la Nation » (Ndoumbé, 2019). Dans le même sillage, le philosophe Njoh Mouellé (2011, p. 20-21) effectue une analyse plus poussée pour parvenir à ce qu'il considère comme la culture de l'amalgame au Cameroun, celui de la confusion de l'Etat avec les personnes qui le dirigent.

« La confusion entre les personnes physiques qui sont des agents "temporaires" de l'Etat, et la personne morale qu'est l'Etat se fait quotidiennement dans le contexte africain d'aujourd'hui : il est fréquent d'entendre la population d'une telle ou telle localité remercier le chef de l'Etat pour lui avoir "offert" une route de désenclavement, un hôpital ou toute autre réalisation inscrite dans le budget d'investissement et financée par l'argent du contribuable ! Dans leur esprit tout se passe comme si c'était l'argent appartenant en propre au leader politique, chef de l'Etat, ou député, qui aurait été dépensé pour ladite réalisation ».

Une telle représentation collective traduit l'immensité et la profondeur de l'impact qu'exerce l'élite au pouvoir au Cameroun sur les citoyens, mettant en lumière la dissymétrie abyssale de leurs

rapports, faisant du peuple le bénéficiaire de « l'aumône » des gouvernants.

Conclusion

En définitive, l'action publique dans la gouvernance au Cameroun s'est illustrée dans notre étude comme une action éminemment politique. C'est le constat de départ qui a sous-tendu notre réflexion vers une approche empirique, afin de cerner les politiques publiques comme instruments de personnalisation du pouvoir politique dans ce pays. En effet, notre recherche a été impulsée par la saillance d'éléments d'une forme d'assimilation des institutions étatiques aux individus qui les dirigent à travers l'attribution des actions publiques aux comptes de leur bonté et bienveillance personnelles vis-à-vis de leurs administrés. Notre démarche a ainsi pu mettre en orbite les mécanismes par lesquels les acteurs politiques au pouvoir, notamment le président de la République, à travers ses collaborateurs, s'évertuent à présenter auprès du peuple, les réalisations de l'Etat comme des œuvres sociales ou des dons spéciaux découlant de leur magnanimité. Ainsi, l'une des répercussions majeures est que les populations tendent à s'inscrire dans cette logique. Elles se retrouvent de ce fait à considérer leurs dirigeants comme des bienfaiteurs dont elles reçoivent des œuvres d'altruisme. Par-là, le peuple semble-t-il oublier (ou ignorer) que c'est son pouvoir qu'il a confié à cette minorité pour répondre à ses attentes en qualité de citoyens, sur la base d'un contrat social au sens rousseauiste. Par conséquent, cette asymétrie des rapports condescendants entre le peuple corps politique et ses représentants devrait donner matière à réflexion sur la factualité de la démocratie comme mode de gouvernance (et non un simple régime) dans la société camerounaise.

Références bibliographiques

Sources orales

Guibaï Gatama, Journaliste, Directeur de publication de *L'œil du Sahel*. Entretien accordé le 14 mars 2023.

Henri Brice Afane, Sociologue. Entrevue accordée le 24 mars 2023.

Mme Catherine (nom d'emprunt à la demande de l'interviewée qui a exigé d'être mentionnée anonymement). Direction de la Protection Civile, Ministère l'Administration Territoriale. Entrevue accordée le 14 mars 2023.

Ouvrages, articles, thèses et mémoires

Ahadzi-Nonou (2002), « Les nouvelles tendances du constitutionnalisme africain. Le cas des États d'Afrique noire francophone », *Afrique juridique et politique*, 1/2.

Arendt Hannah (1983), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Clamann-Lévy, coll. « Pocket Agora ».

Awono Cyprien (2011), « Le néo-patrimonialisme au Cameroun : Les leçons sur le mal africain », *Mémoire de Maîtrise en Science politique*, Université de Sherbrooke.

Bardin Laurence (1977), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

Bernays Edward (2007), *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie*, Paris, La Découverte.

Caillot L (1993), « Le nouvel opium managérial : sur Jean-Pierre Le Goff, Le mythe de l'entreprise. Critique de l'idéologie managériale », *Le Banquet*, 1^{er} semestre, n°2.

Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique. (2023). « La persistance des cultes de la personnalité dans la gouvernance africaine » [En ligne]. <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-persistance-des-cultes-de-la-personnalite-dans-la-gouvernance-africaine/>

Crozier Michel (1963), *Le Phénomène bureaucratique. Essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes*, Paris, Seuil.

Debbasch Charles (1999), « Le nouveau visage constitutionnel de l'Afrique noire francophone ». *Mélanges Charles Cadoux*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

Debbasch Charles et Daudet Yves (1981), *Lexique de termes politiques*, Paris, Dalloz.

Donegani Jean-Marie (2011), « Le paternalisme, maladie sénile du libéralisme ? », *Raisons politiques*, 4/44, p. 5-13.

Edelman Murray (1977), *Political Language: Words that succeed and policies that fail*. New York, Academic Press.

Friedrich Carl Joachim (1960), « La démocratie constitutionnelle ». *Revue Internationale de Droit Comparée*, 12/1, p. 268-269.

Fukuyama Francis (2013), « What Is Governance? ». *Center for Global Development, CGD Working Paper*, 314.

Heungoup Hans de Marie (2011), « Le BIR et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun. Socioanalyse du rôle présidentiel, des concepts stratégiques et d'emploi des forces ». *Mémoire de Master en Gouvernance et politiques publiques*. Université Catholique d'Afrique Centrale.

Hobbes Thomas (1971), *Léviathan*, Paris, Sirey.

Holo Théodore (2006), « Démocratie revitalisée ou démocratie émasculée ? Les constitutions du renouveau démocratique dans les États de l'espace francophone africain : régime juridique et système politique », *Revue Béninoise des Sciences Juridiques et Administratives*, 16.

Hoyom Taïwé (2016). « Démocratisation et construction de l'idée nationale au Cameroun : analyse de la dynamique des usages politiques des solidarités ethno-régionales ». *Mémoire de Master de Sociologie*. Université de Yaoundé 1.

Jodelet Denise (1994), *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

Machiavel Nicolas (1980), *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, Paris, Berger-Levrault.

Martigny Vincent (2019), *Le retour du Prince*, Paris, Flammarion.

Médard Jean-François (dir.), (1992), *Les États en Afrique noire : formations, mécanismes et crises*, Paris, Karthala.

Médard Jean-François (1977), « L'État sous-développé au Cameroun », *Année africaine*, p. 33-84.

Mény Yves et Surel Yves (2000), *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Paris, Fayard.

Mescheriakoff Alain-Serge (1987), « L'ordre patrimonial : essai d'interprétation du fonctionnement de l'administration d'Afrique francophone subsaharienne », *Revue française d'administration publique*, 42, p. 121-149.

Njoh-Mouelle Ebénézer et Michalon Thierry (2011), *L'Etat et les clivages ethniques en Afrique*. Yaoundé, Ed. Ifrikiya.

Rousseau Jean-Jacques (2015), *Du contrat social ou principes du droit politique*, Genève, Bibliothèque numérique romande.

Roux Christophe et Savarese Eric (dir.) (2017), *Science politique*. Paris, Bruylant.

Sintomer Yves (2013), « Le sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, 2/50, p. 13-34.

Thoenig Jean-Claude (2014), *Dictionnaire des politiques publiques* (4ème édition), Paris, Presses de Science Po.

Turgeon Jean et Savard Jean-François (2012), « Politique publique », dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique* [en ligne]. <http://www.dictionnaire.enap.ca/>

Weber Maximilian (1971), *Economie et société*, Paris, Plon.

Sources numériques

Ibrahima Bayo (25 décembre 2017), <https://afrique.latribune.fr/politique/2017-12-25/cameroun-des-ordinateurs-griffes-paul-biya-offerts-aux-etudiants-762846.html>, article consulté le 17 février 2023.

Mazda Alain (25 mars 2022), <https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/46972/en.html/ngaoundere-une-marche-patriotique-pour-celebrer>, article consulté le 13 avril 2024.

Ndombé Nathan (14 janvier 2019), https://actucameroun.com/2019/01/14/cameroun-motion-de-soutien-ou-preservation-des-interets-egoistes/#google_vignette, article consulté le 14 avril 2024.